



ABH Sahara

Nouvelles de l'agence du Sahara

Bulletin trimestriel édité par ABH Sahara N° 9 Janvier 2010



ABH Sahara

Pour une gestion rationnelle, intégrée et durable des ressources en eau



EDITORIAL

Traditionnellement et à l'orée de chaque nouvelle année, l'agence présente à travers ce modeste bulletin, ses bilans et ses programmes d'actions et ce, en vue d'informer les différents acteurs de l'eau au sein et au-delà du bassin hydrographique Sahara.

Les principales actions prévues dans le programme de l'agence pour l'année 2010 sont surtout axées sur la réalisation d'études techniques, les actions liées à la redevance en eau à usage industriel (pétrolier) touristique et de services, des rencontres et des manifestations techniques, ainsi que des cours de l'eau dans les établissements scolaires et ce, afin de sensibiliser toutes les franges de la population à la préservation de l'eau. Cette année est marquée par l'organisation du premier séminaire sur l'eau dans l'agriculture saharienne, qui permettra de présenter des cas d'études, relatifs au développement hydr-agricole dans les régions sahariennes.

Abderrazak KHADRAOUI
DG/ABH Sahara
E-Mail: khad044@yahoo.fr

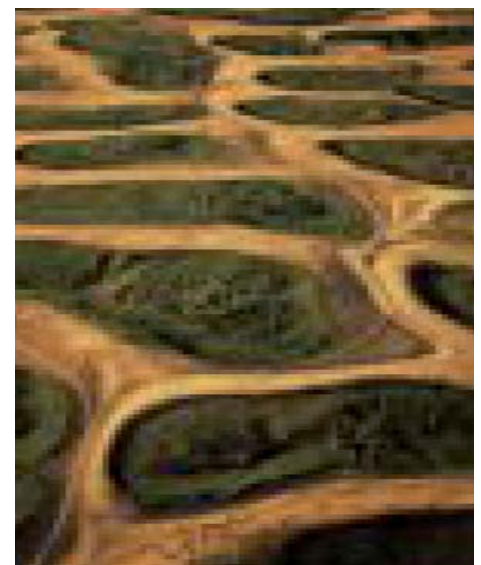
DÉBUT AVRIL À EL OUED

La wilaya d'El Oued et l'Agence de bassin organisent un séminaire national sur l'eau dans l'agriculture au Sahara (SNEAS)

Ce séminaire sur l'eau dans l'agriculture au Sahara sera organisé sous le haut patronage de Mr. le Ministre des ressources en eau, au début du mois d'avril 2010, au chef lieu de la wilaya d'El Oued. Cette manifestation technique et scientifique regroupera l'ensemble des acteurs de l'eau au sein du bassin hydrographique saharien et notamment, ceux de l'Hydraulique, de l'Agriculture et de l'Environnement. Le thème général de la conférence est scindé en trois sous thèmes, à savoir :

- Potentialités en eau et perspectives de développement hydro-agricole
- Gestion rationnelle et durable des ressources en eau souterraines
- Réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture.

Il est à souligner, qu'une première réunion préparatoire a été tenue le 25 janvier 2010 au niveau du siège de la wilaya d'El Oued. Cette séance de travail a regroupé l'ABH Sahara et les pre-



Ghouts agricoles de la vallée du Souf (vue par avion)

miers responsables des institutions concernées directement par l'organisation du séminaire et a permis de jeter les premiers jalons organisationnels de cette importante manifestation. ■

SASS III - LANCÉ LES 29 ET 30 JANVIER 2010 À TUNIS

Projet du système aquifère du Sahara septentrional



En sus de l'ANRH, l'ABH Sahara a participé en tant que membre de pilotage à la première réunion du SASS III, tenue les 29 et 30 janvier 2010 à Tunis. (photo ci-contre). Ce projet vient couronner les nombreux projets et études réalisés sur le Système Aquifère du Sahara Septentrional au cours des quarante dernières années. Il se propose d'en capitaliser les acquis de connaissance et d'en concrétiser les recommandations générales relatives à sa gestion



raisonnée et concertée par les trois pays concernés, l'Algérie, la Libye et la Tunisie, dans une démarche de développement durable. Son objectif global est

l'élaboration de recommandations opérationnelles d'actions concrètes. Sa démarche est participative et impliquant tous les acteurs aux trois niveaux d'élaboration de la prise de décision (local, régional et central). dans ce cadre, l'Algérie est concernée par deux ateliers, l'un a trait à la valorisation de l'organisation des systèmes traditionnels de types foggaras (Zone d'Adrar) et l'autre est relatif aux techniques d'amélioration des irrigations et de drainage dans un contexte de «non pénurie d'eau» (Zone de Oued Rhir). ■

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les classes d'eau ont commencé



Dans le cadre de la sensibilisation à l'économie et à la protection de l'eau, des écoliers et lycéens, des classes d'eau sont dispensées par les ingénieurs de l'Agence dans plusieurs établissements scolaires, notamment ceux qui n'avaient pas encore bénéficié de cours et ce, lors des précédentes campagnes.

Ces cours d'eau sont étayés par la distribution de livrets scolaires, bandes dessinées, dépliants, brochures, auto-collants, CD,...

Des supports pédagogiques modernes sont utilisés, ainsi que la présentation de films documentaires et court métrage sur l'eau. ■

PRIX INTERNATIONAL DE L'EAU

Le DG de l'agence nominé au Water Prize 2010 Stockholm (Suède)

Sur proposition de Mr.le Ministre des Ressources en Eau, un dossier de candidature pour le prestigieux prix international de l'eau pour l'année 2010 en Suède (Photo ci-contre) a été déposé au nom du Directeur de Bassin Hydrographique Sahara (ABHS) auprès de Stockholm International Water Institut (SIWI). Cette candidature parrainée par mes-

sieurs, les Ministres des Ressources en Eau (MRE) et de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) et du Président de l'Office International de l'Eau (O.I.Eau) et du SG du Réseau International des Organismes de Bassins (RIOB) va être étudiée par un comité international désigné par l'Académie Royale Suédoise des Sciences.

Ce prix est décerné au lauréat par H.M le Roi Karl XVI GUSTAV de la Suède et vise à récompenser parmi les principaux acteurs de l'eau, ayant contribué durant les dix dernières années par des travaux et études dans le domaine de l'eau et ce, en vue de résoudre ou d'atténuer les problèmes liés à la gestion, au développement et à la protection de l'environnement.



AGENCE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Réunion du Conseil d'Administration

Une réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Agence, la dernière de l'année 2009, s'est tenue le 09 novembre de la même année. Les principaux points discutés et prévus dans l'ordre du jour sont principalement:

Le Bilan d'activités de l'agence pour l'année 2009, le programme d'action et



budget prévisionnel pour l'année 2010, une nouvelle grille de salaires et la partie variable du salaire du DG.

A l'issue de cette réunion plusieurs résolutions ont été adoptées dans le but d'une meilleure gestion technico-administrative de l'agence. ■

Introduction de reportages vidéo dans le site web de l'agence



Plusieurs comptes rendus de réunions et manifestations techniques et scientifiques filmés en vidéo ont été introduits dans le site web de l'agence. Ces films peuvent être visionnés ou téléchargés.

FORMATION DU PERSONNEL DE L'AGENCE



En vue de rehausser le niveau technique des cadres de l'agence, plusieurs stages de recyclage ont été organisés. Ces stages de formation de courte durée sont axés sur les outils modernes d'investigation et de cartographie. Ils entrent dans le cadre de projets de coopération entre le Ministère des Ressources en Eau et des institutions étrangères (GTZ, Coop. Européenne, etc ...). Des stages de mise à niveau ont été également organisés au profit des cadres financiers de l'Agence et ce, dans le cadre des nouvelles normes comptables internationales.

RÉUNION DE COORDINATION

Suivi de la qualité des eaux souterraines dans la région de Biskra



Une réunion de coordination s'est tenue le 20 janvier 2010 à Biskra, elle a regroupé les Directeurs Généraux de l'Agence de Bassin Hydrographique Sahara, de l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques, la Directrice Générale du Centre de recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides, le Sous Directeur chargé du plan de Développement de l'Aménagement

des Ressources en Eau au niveau du Ministère des Ressources en Eau. Elle a consisté à faire l'évaluation des actions réalisées dans le cadre de la convention signée entre les différentes institutions; convention dont l'objectif principal est de suivre quantitativement et qualitativement les ressources en eau souterraines grâce au réseau piézométrique. ■

AUTRES ACTIONS EN 2010

Programme de communication et de sensibilisation à l'économie et à la préservation de l'eau

Spots et émissions radiophoniques



Les émissions radio concernent plusieurs wilayas du Sud du pays, et reprennent les thèmes et questions développés dans les prospectus destinés au large public. Les slogans émis par ces radios locales sont rediffusés plusieurs fois par jour sur une période de trois mois. ■

100 000 flyers vont être distribués dans dix sept wilayas du sud du pays



Le flyer est rédigé en deux langues (arabe et français), il est distribué avec la facture de l'eau, aux des usagers raccordés au service AEP, par l'intermédiaire de l'Algérienne des Eaux (ADE) et les Directions de l'Hydraulique de wilayas de l'ensemble du bassin hydrographique. Ce flyer reprend un message destiné aux consommateurs de l'eau et appelle leur attention sur la nécessité d'économiser l'eau. ■

JOURNÉES SUR L'EAU

Organisation de journées techniques



En vue de sensibiliser les usagers de l'eau pour les besoins industriels et surtout agricoles et ce, pour une meilleure utilisation, l'Agence organise des journées techniques, dont les communications sont présentées par des cadres de l'Agence et des universitaires,

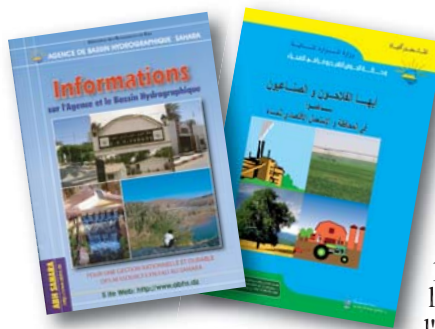
suivis de débats. Dans le même ordre d'idées, des films documentaires en court métrage sur l'eau produits par l'agence, seront également présentés, de même que des brochures, dépliants, CD etc... seront distribués aux participants. ■

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Conception et édition de brochures, dépliants...

En sus des reportages en vidéo sur l'eau, produits par l'agence, il est conçu et édité en direction du grand public, des brochures, des dépliants, des flyers, des panneaux d'affichages aux entrées et sorties des grandes agglomérations, de même que des livrets et des

bandes dessinées à caractère pédagogique, destinés pour les écoliers et lycéen. Cet ensemble



de documents est utilisé le plus souvent comme support d'information et de communication et ce, afin de sensibiliser toutes les franges de la population à une meilleure préservation de l'eau. ■

REDEVANCE DU DOMAINE PUBLIC HYDRAULIQUE

Les actions entreprises dans le cadre de la redevance de l'eau à usage industriel, pétrolier, touristique et de services ont été surtout axées sur l'actualisation en hausse de la liste des usagers et le recouvrement.

Cette dernière opération a rencontré quelques contraintes, notamment, chez certains usagers à caractère privé et ce, malgré

l'étude de leur requêtes et les propositions formulées par l'agence.

Pour ce faire, l'agence a jugé nécessaire d'ester en justice les usagers récalcitrants et ce, selon la réglementation en vigueur. Quant à l'opération relative à la redevance en eau à usage pétrolier, toutes les contraintes et litiges ont été levés. ■

RÉALISATION D'INVENTAIRES ET D'ÉTUDES TECHNIQUES

Le programme de réalisation d'études techniques et d'inventaires prévu pour l'année 2010 et ce, en sus des autres actions présentées plus haut, est principalement axé sur :

a) L'étude d'actualisation des usagers, en eau industrielle, touristique et de services et ce, à travers l'ensemble des wilayas situées dans le bassin hydro-

graphique Sahara.

b) Elaboration de la carte des sources de pollution en vue de la surveillance et de la préservation de la qualité des ressources en eau dans les territoires des wilayas d'Ouargla, El Oued et Ghardaïa.

c) Etude d'inventaire des points d'eau à usage agricole dans les wilayas d'Ouargla, El Oued et Ghardaïa. ■

ETUDE D'ACTUALISATION DES USAGERS EN EAU (REDEVANCES)

En vue d'actualiser la liste des usagers de l'eau et ce, dans le cadre de la redevance du domaine public hydraulique à usage industriel, touristique et de services, il est prévu des enquêtes sur l'ensemble des dix sept (17) wilayas que compte le bassin hydrographique Sahara. Cet inventaire permettra, d'une part, de compléter toutes les informations se rapportant aux différents usagers et d'autre part, d'identifier de nouveaux usagers. ■

ELABORATION DE LA CARTE DES SOURCES DE POLLUTION

Des enquêtes sur site pour vérifier et compléter les données recueillies sur les sources de pollution des ressources en eau, seront réalisées dans les territoires des wilayas d'Ouargla, El Oued et Ghardaïa.

L'objectif final de l'étude est d'établir une carte des sources de pollution avec une classification selon leurs degrés et sources de pollution (flux, nature et toxicité du polluant rejeté). ■

ETUDE D'INVENTAIRE DES POINTS D'EAU À USAGE AGRICOLE

Elle consiste à mener des enquêtes de contrôles sur terrain, afin de compléter et de corriger les données disponibles collectées auprès des différentes structures concernées. L'inventaire des ouvrages de prélèvement d'eau utilisés à des fins agricoles recensés sur l'ensemble des wilayas situées dans le bassin du Sahara (forages, puits, sources) devra faire l'objet d'une restitution sur supports cartographiques et numériques adéquats. ■